



5 décembre - Tract SNEIP

mercredi 27 novembre 2019, par [Bariaud](#)



Qu'est-ce que l'assurance chômage ?

Assurance	Éligibilité	Montant de l'indemnité journalière (en % du salaire de référence)
Assurance chômage (régime général)	Salariés du secteur privé et public, indépendants	57,2 % du salaire de référence (plafonné à 1 500 € par jour)
Assurance chômage (régime agricole)	Salariés agricoles	57,2 % du salaire de référence (plafonné à 1 500 € par jour)
Assurance chômage (régime des indépendants)	Indépendants	57,2 % du salaire de référence (plafonné à 1 500 € par jour)
Assurance chômage (régime des fonctionnaires)	Fonctionnaires	57,2 % du salaire de référence (plafonné à 1 500 € par jour)

Qu'est-ce que l'assurance retraite ?

Assurance	Éligibilité	Montant de l'indemnité mensuelle (en % du salaire de référence)
Assurance retraite (régime général)	Salariés du secteur privé et public, indépendants	50 % du salaire de référence (plafonné à 1 500 € par jour)
Assurance retraite (régime agricole)	Salariés agricoles	50 % du salaire de référence (plafonné à 1 500 € par jour)
Assurance retraite (régime des indépendants)	Indépendants	50 % du salaire de référence (plafonné à 1 500 € par jour)
Assurance retraite (régime des fonctionnaires)	Fonctionnaires	50 % du salaire de référence (plafonné à 1 500 € par jour)

MACRON VEUT BAISSER TA RETRAITE



La conclusion s'impose d'elle-même, les personnels du privé - enseignants de droit public ou personnels relevant des conventions collectives du privé - sont largement perdants et ce, même pour des carrières complètes !

Nous sommes aux antipodes des effets d'annonce de la réforme qui ne résistent pas à l'analyse. Macron et Delors ont des intentions et ce projet n'appartient qu'aux plus riches. L'observatoire et les concertations ne sont que des simulacres.

- Il est indigne pour une société de rémunérer un MA2 en début de carrière 17€ en-dessous du SMIC ;
- Il est indigne pour une société de permettre à un Bernard Arnaud (1^{ère} fortune française, 3^{ème} mondiale) de doubler sa fortune en 2 ans de 35 à 70 Milliards.
- Il est indigne pour une société, 6^{ème} puissance économique mondiale, de compter 9 millions de pauvres sur une population totale de 67 millions.



Pour la COT, il faut mieux partager les richesses, développer l'emploi, limiter le coût du capital et augmenter les salaires ;

C'est par ce biais que nous pourrions gagner un haut niveau de retraite pour tous...

Nos revendications

La COT propose à contrario une augmentation des cotisations que ce soit sur leur salaire, sur leur taxe ou sur la nature des revenus imposables pour assurer des prestations définies et décrites. Pour consolider la répartition solidaire à prestation définie, il faut mettre l'emploi en priorité.

L'allongement de la durée de vie doit rester un progrès, il faut revoir le partage des richesses et non préserver le niveau des dividendes.

Cela permettrait de garantir un taux de remplacement de 75 % de la rémunération des meilleures années, avec un droit au départ à 60 ans (plus tôt en cas de travaux pénibles), avec une indexation des pensions sur le salaire moyen.

.....



Sur notre site, vous pouvez retrouver toutes nos informations sur la retraite et son calcul.

Vous pouvez aussi nous demander une simulation experte par mail à retraite@cgt-ep.org

Et pensez à récupérer vos relevés de carrière sur les sites de la CNAV et de la MSA



N'hésitez pas à nous contacter pour des formations et des interventions dans les établissements !

SNIEP - COT Enseignement Privé - 263 rue de Paris - Case 544 - 93515 Montreuil Cedex
 Tél. : 01.42.26.55.26 - courriel : contact@cot-ep.org - site : www.cot-ep.org

***** FÉDÉRATION COT DE L'ÉDUCATION DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE *****